



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Nièvre

éducation
nationale



PROJET DE RESEAU

Circonscription :

Clamecy - Val de Loire

Nom du secteur REP :

REP de Cosne-sur-Loire

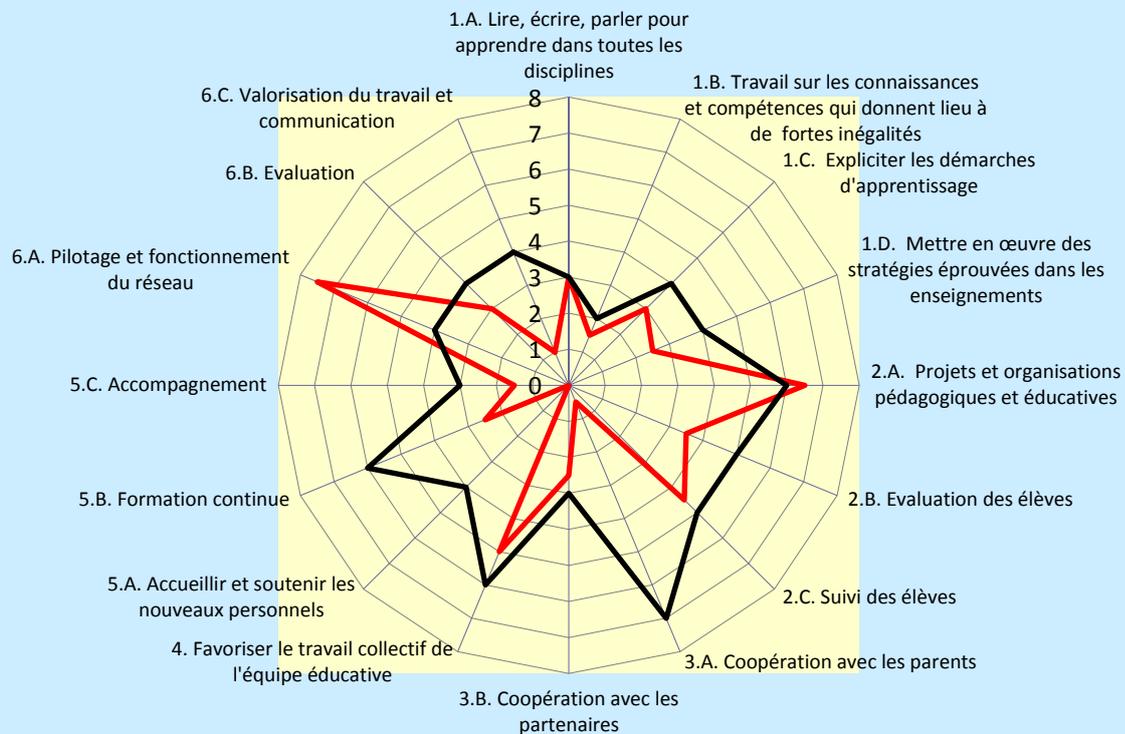
Nom des écoles concernées :

Collège Claude Tillier
Ecole primaire Franc Nohain
Ecole primaire Pierre et Marie Curie

2015-2019

Bilan - Autoévaluation du réseau

— Acti
ons
du...



1. Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences requises pour la maîtrise du socle commun

		Fiche ACTION
1.A.	Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines	
1.	Un enseignement structuré de la langue orale est mis en place dès l'école maternelle. Il est co-construit et si possible co-animé en s'appuyant sur des personnes ressources disponibles sur le réseau (conseillers pédagogiques, enseignants FLS, maitres supplémentaires, ...).	
2.	Au CP, les élèves sont régulièrement en situation de production écrite.	
3.	À l'école et au collège, la production écrite comme la production orale des élèves accompagnent l'activité d'apprentissage dans tous les niveaux et toutes les disciplines.	
4.	Des moments de travail en équipe sont spécifiquement consacrés aux pratiques de lecture et d'écriture dans le quotidien des enseignements. Des formateurs et chercheurs sont sollicités.	oui
1.B.	Travailler particulièrement les connaissances et compétences qui donnent lieu à de fortes inégalités	
5.	Les mathématiques font l'objet d'un travail soutenu pour permettre le réinvestissement des compétences et des connaissances mathématiques en situation de résolution de problèmes.	
6.	Les élèves sont confrontés aux dimensions culturelles et historiques des savoirs enseignés pour les doter d'une culture qui leur donne des références indispensables pour situer les savoirs.	oui
1.C.	Expliciter les démarches d'apprentissage pour que les élèves comprennent le sens des enseignements	
7.	Les objectifs du travail proposé aux élèves sont systématiquement explicités avec eux.	
8.	Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).	oui
9.	L'enseignement est progressif et continu; la vérification de la compréhension de tous les élèves est régulière.	
10.	La co-présence enseignante en classe est pratiquée régulièrement. Elle favorise, autant par la co-action que par l'observation, une meilleure compréhension des difficultés rencontrées par les élèves. Elle permet également aux professionnels de mieux partager l'analyse des effets des démarches d'enseignement et d'affiner progressivement la manière de répondre aux besoins des élèves. Le dispositif "Plus de maitres que de classes" y contribue.	oui
1.D.	Mettre en œuvre des stratégies éprouvées dans les enseignements	
11.	L'organisation des enseignements, principalement dans l'emploi du temps du collège, adopte la durée des séquences aux objectifs pédagogiques.	
12.	Des PPRE et des groupes de besoins sont mis en œuvre ponctuellement pour remédier aux difficultés observées, grâce, notamment, aux évaluations diagnostiques qui sont régulièrement utilisées.	
13.	L'usage du numérique est largement développé pour mieux assurer la différenciation de l'enseignement, pour favoriser l'interactivité et le plaisir d'apprendre, pour réduire les difficultés et pour faciliter les démarches de recherche.	oui
14.	Dans les différentes matières, le travail en groupe des élèves est organisé dans des groupes hétérogènes pour favoriser les confrontations des démarches intellectuelles.	oui

2. Conforter une école bienveillante et exigeante

		Fiche ACTION
2.A.	Projets et organisations pédagogiques et éducatives	
1.	Toutes les classes respectent le principe de l'hétérogénéité.	
2.	L'accompagnement du travail personnel des élèves est organisé. Il vise à renforcer l'explicitation des démarches d'apprentissage des élèves et leur engagement dans le travail scolaire.	
3.	Les projets d'école, d'établissement et de réseau visent le bien-être des élèves et un bon climat scolaire.	
4.	La continuité école-collège est au cœur du projet de réseau en appui sur le cycle de consolidation grâce au conseil école-collège.	
5.	Dans le cadre de la lutte contre l'absentéisme, l'école et le collège s'organisent pour limiter les retards et prévenir les absences des élèves.	
6.	Une politique d'orientation est traduite dans des mesures concrètes relatives au PIODMEP (parcours individuel d'information, d'orientation et de découverte du monde économique et professionnel).	
7.	Le réseau accueille des enfants de moins de 3 ans dans des conditions adaptées à leur âge.	oui
2.B.	Evaluation des élèves	
8.	L'erreur est considérée comme une étape de l'apprentissage, nécessaire et source d'enseignements pour tous.	
9.	L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.	oui
10.	Des évaluations diagnostiques sont mises en œuvre prioritairement dans les années d'entrée dans un nouveau cycle (CP/CM1/5e). Ces évaluations sont élaborées et corrigées par plusieurs enseignants de domaines d'enseignement et/ou de niveaux différents.	oui
11.	Des projets collectifs et des devoirs communs, organisés en équipe, sont mis en œuvre sur des disciplines et/ou des niveaux jugés pertinents par le réseau.	oui
12.	Des brevets blancs sont préparés et organisés deux fois dans l'année de troisième.	
2.C.	Suivi des élèves	
13.	Un groupe de prévention contre le décrochage scolaire (GPDS) est mis en place dans les établissements. Il doit intervenir le plus précocement possible lorsque les signes du décrochage se manifestent chez un élève.	
14.	Une commission de suivi des élèves en grande difficulté ou difficiles est opérationnelle au sein de chaque école et dans le cadre du lien avec le collège.	
15.	Un coordonnateur par niveau est mis en place dans le second degré.	
16.	Le suivi des élèves en difficulté est assuré en priorité dans la classe. La co-présence en classe est privilégiée pour l'intervention d'autres personnels (RASED, personnels supplémentaires).	oui
17.	Des tutorats pour les élèves sont organisés en fonction des besoins.	

3. Parents et partenaires

		Fiche ACTION
3.A.	Coopération avec les parents	
1.	Un espace est prévu et animé par l'équipe éducative et notamment des enseignants pour recevoir les parents. Des rencontres conviviales sont organisées. Les parents sont invités régulièrement pour prendre connaissance du travail de leurs enfants (expositions, présentations diverses) et échanger avec les équipes.	oui
2.	Un entretien personnalisé est conduit avec les parents en amont de la première rentrée en petite section, en CP, en 6e. Une visite de l'école ou du collège peut être organisée pour tous les nouveaux parents.	oui
3.	Des journées "portes ouvertes" ou "classes ouvertes en activité" sont organisées.	oui
4.	Des rencontres individuelles avec les familles, où la confidentialité est respectée, sont mises en œuvre par exemple pour la remise des évaluations ou des bulletins en main propre.	oui
5.	Les enseignants et les autres personnels sont formés à la communication avec les parents.	oui
6.	Les parents représentants bénéficient d'une formation sur le rôle des conseils (d'école, de classe, de discipline, d'administration). Des réseaux peuvent se regrouper pour réaliser ce type d'informations.	oui
7.	Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.	oui
3.B.	Coopération avec les partenaires	
8.	Les liens sont établis avec les associations péri-éducatives existantes (sport, culture, santé, citoyenneté, ...). Les directeurs d'école et les chefs d'établissements connaissent l'offre disponible. Celle-ci est un objet de travail du réseau avec les associations, les structures péri-éducatives du territoire dans un souci de cohérence et de complémentarité des apprentissages.	oui
9.	Les relations sont établies notamment par le coordonnateur avec le délégué du préfet pour le quartier et avec le coordonnateur du PRE quand ces missions existent.	oui
10.	Dans le cadre du volet santé du projet de réseau, les relations sont établies avec les services sociaux et de santé (protection maternelle et infantile, assistante sociale de secteur, aide sociale à l'enfance).	
11.	Dans le cadre du volet climat scolaire du projet de réseau, les relations sont établies par l'IEN et le chef d'établissement avec la mairie, le conseil général et la police pour l'amélioration des abords et leur sécurité.	
12.	Un travail est développé par le DASEN et ses services avec les collectivités territoriales pour déboucher sur une meilleure mixité sociale à l'école et au collège partout où cela est possible.	oui

4. Travail collectif

		Fiche ACTION
4.A.	Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative	
1.	Le travail en équipe concourt à la confiance partagée dans la réussite de tous les élèves. Il contribue à la construction, à la mise en œuvre et à l'évaluation collégiale du projet de réseau, au développement professionnel de chacun et il facilite la résolution des difficultés rencontrées.	
2.	Les temps de travail en équipe sont institués dans les emplois du temps, dans les écoles et dans les établissements.	oui
3.	Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux, ...	oui
4.	Les objectifs du travail en équipe au regard du suivi des élèves sont bien identifiés : analyse partagée des difficultés des élèves, confrontation des informations des différents professionnels (enseignement, vie scolaire, santé, social, service), partage d'informations avec les partenaires qui suivent les élèves concernés...	
5.	Ces temps de travail en équipe s'appuient sur des instances existantes (conseil de cycle, conseil école-collège, ...) auxquelles ils allouent davantage de sens et de forme. Ils peuvent également prendre des formes nouvelles et donner lieu à une programmation régulière.	
6.	Un temps de travail est consacré aux relations entre premier et second degré en appui sur le conseil école/collège. Il porte sur la continuité pédagogique et sur le suivi des élèves.	



5. Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

		Fiche ACTION
5.A.	Accueillir et soutenir les nouveaux personnels	
1.	Des entretiens sont mis en place pour les enseignants souhaitant intégrer le réseau les informant des projets du réseau, des orientations pédagogiques et des modalités de travail en équipe.	oui
2.	Des missions spécifiques donnent lieu à des entretiens préalables à l'affectation et à des points d'étape réguliers.	oui
3.	Un accueil des personnels arrivant dans le réseau est mis en place, en amont de la rentrée des classes.	oui
4.	Les personnels de direction, directeurs d'école et les inspecteurs des deux degrés assurent des rencontres régulières avec les enseignants arrivant dans le réseau.	oui
5.B.	Formation continue	
5.	Le réseau bénéficie de ressources nationales et contribue à leur enrichissement. La formation continue fait connaître les attentes institutionnelles et favorise le partage des ressources.	oui
6.	La formation répond concrètement aux besoins en aidant à problématique les situations professionnelles rencontrées et à les confronter à des références théoriques.	oui
7.	Les personnels sont formés aux usages pédagogiques pertinents du numérique et utilisent les outils de formation mis à leur disposition sur internet.	oui
8.	Le projet de réseau exprime les besoins en formation et organise le programme de formation en réseau avec les centres de ressources et dans le cadre des plans de formation du premier et du second degré.	
9.	La formation continue répond à la diversité des besoins en fonction des parcours et expériences professionnelles des personnels.	oui
10.	Au moins une action de formation est mise en œuvre chaque année dans le réseau.	
5.C.	Accompagnement	
11.	Un accompagnement extérieur par un formateur ou un chercheur est mis en œuvre pour au moins un projet du réseau.	oui
12.	Les corps d'inspection développent les visites conseil.	oui
13.	Les enseignants rencontrant des difficultés, au regard des spécificités du réseau, font l'objet d'un suivi personnalisé.	

6. Pilotage et animation

		Fiche ACTION
6.A.	Pilotage et fonctionnement du réseau	
1.	Il existe un comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois dans l'année.	
2.	Il existe dans chaque réseau un coordonnateur doté d'une lettre de mission.	
3.	Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.	
4.	Le projet de réseau est établi en fonction des orientations du présent référentiel et des analyses conduites localement. Il détermine pour 4 ans les orientations pédagogiques et éducatives du réseau.	
5.	Les relations entre le collège et le lycée sont bien établies. Le collège dispose d'une documentation sur les possibilités d'orientation offertes dans un environnement proche.	
6.	Lorsqu'il y a une SEGPA dans le réseau, elle développe particulièrement sa mission d'inclusion en appui sur des liens renforcés entre enseignants. Les relations avec les lycées professionnels sont fortement structurées.	oui
7.	L'IA-IPR référent est régulièrement présent au comité de pilotage et dans le réseau : il assure le lien avec ses collègues.	
8.	Les remplacements d'enseignants absents sont assurés dans des délais aussi brefs que possible.	
6.B.	Evaluation	
9.	Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau. Le présent référentiel sert de base à sa mise en œuvre.	
10.	Des références à des tableaux de bord sont développées.	
11.	Des suivis de cohortes sont établis, notamment avec le CIO.	
12.	Les résultats du réseau à différents niveaux, font l'objet d'un suivi très attentif par les enseignants, les pilotes du réseau et l'académie pour faciliter la réorientation de l'action pédagogique et de l'accompagnement en fonction des besoins repérés.	oui
6.C.	Valorisation du travail et communication	
13.	Au moins une exposition de travaux d'élèves a lieu chaque année.	
14.	La presse locale est sollicitée pour rendre compte d'un projet positif du réseau chaque année.	oui
15.	Les progrès et réussites des élèves (en particulier le diplôme national du brevet (DNB)) donnent lieu à une cérémonie de remise (organisée par l'éducation nationale) qui associe les parents.	oui
16.	Les sites internet de la circonscription, du collège, du département et de l'académie, valorisent les progrès réalisés et les résultats obtenus.	oui

FICHE ACTION 1

Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" le sens des apprentissages.

Expliciter les démarches d'apprentissages pour que les élèves comprennent.

Priorité, axe :	1. Apprentissages
Sous-domaines :	1.A - Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines 1.A - Lire, écrire, parler pour apprendre dans toutes les disciplines
Items retenus :	<p>Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).</p> <p>Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité. La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).</p>

Titre de la ou des actions prévues :

La séance efficace
Les procédures efficaces

Priorité(s) pour l'école maternelle

Une vigilance toute particulière sera portée par tous les enseignants sur l'usage de la langue en situation d'enseignement : complexification progressive de la syntaxe et enrichissement du lexique.

Priorité(s) pour le cycle 2

L'enseignant s'assure que chaque élève a compris la notion qui va être travaillée, en interrogeant les élèves et en les faisant reformuler la compétence visée.

- En fin de séance il veillera, en interrogeant les élèves en difficulté lors de la séance, à ce que chacun ait compris ce qu'on attend de lui.
- L'enseignant assurera une observation régulière des acquis au cours de la séquence.

Priorité(s) pour le cycle 3

Au cycle 3 : l'élève commence à se situer dans le domaine d'apprentissages

Au cycle 3 : l'élève commence à se situer dans le domaine d'apprentissage.

- Progressivement l'élève saura, avant de commencer une leçon, ce qu'il a vocation à apprendre.
- En fin de cycle 3 il vérifiera lui-même, après la leçon, qu'il a retenu ce qu'il fallait (auto-évaluation).
- En début de séquence : expliciter clairement les attendus d'apprentissage. Veiller, particulièrement à la compréhension des élèves les plus fragiles (faire répéter les élèves, vérifier la compréhension...)
- Expliciter ce qu'il faut mémoriser (les devoirs, ce qu'il faut apprendre par cœur, ce qu'il faut savoir écrire, définir un code, utiliser Liberscol)
- Construire tout ou partie d'une évaluation avec les élèves une fois par trimestre afin qu'ils puissent comprendre les attendus du professeur et prendre l'habitude de s'interroger sur leurs leçons. (A relier à la priorité sur l'évaluation).
- Être attentif au séquençage d'une leçon (moments de découverte, d'échanges entre pairs, d'institutionnalisation, de mémorisation, de réinvestissement, d'entraînement, ritualisation...)

Priorité(s) pour le cycle 4

Au cycle 4 : l'élève comprend le sens des apprentissages

- L'élève sait identifier la notion abordée
 - Il auto-évalue ses acquisitions dans des situations complexes et inédites.
- Construire tout ou partie d'une évaluation avec les élèves une fois par trimestre afin qu'ils puissent comprendre les attendus du professeur et prendre l'habitude de s'interroger sur leurs leçons. (A relier à la priorité sur l'évaluation).
- Être attentif au séquençage d'une leçon (moments de découverte, d'échanges entre pairs, d'institutionnalisation, de mémorisation, de réinvestissement, d'entraînement, ritualisation...)

Echéances et évaluation de l'action

La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir explicité : l'élève sait en amont d'une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et peut vérifier après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait.

Difficultés des élèves : difficultés croissantes dans la scolarité. Des difficultés peuvent être très importantes en Français (lecture, inférences, implicite, culture, problème de langage, lexique...).

Leviers possibles en amont :

Fournir des documents en amont pour les élèves les plus en difficulté (fournir des documents d'aide dans différents dispositifs (APC, quelques jours avant).

Démarches possibles :

- Pour les autres cycles :

Être attentif au séquençage d'une leçon (moments de découverte, d'échanges entre pairs, d'institutionnalisation, de mémorisation, de réinvestissement, d'entraînement, ritualisation...)

En début de séquence : expliciter clairement les attendus d'apprentissage . Veiller, particulièrement à la compréhension des élèves les plus fragiles (faire répéter les élèves, vérifier la compréhension...)

Bilans d'étape au cours des conseils de cycle, des conseils pédagogiques écoles/collège

éléments complémentaires :

Le statut de l'erreur

On

s'attachera d'abord à la procédure puis au résultat. A chaque cycle, on s'attachera d'abord à la procédure puis au résultat.

- Au cycle 2 : L'erreur est dédramatisée et devient le point de départ pour faire évoluer les apprentissages. Elle aura un rôle formatif dans le cadre de débats argumentatifs entre pairs.

- Au cycle 3 : L'erreur est un point d'appui pour faire évoluer les apprentissages. Elle aura un rôle formatif dans le cadre de débats argumentatifs entre pairs. Elle permettra l'auto-évaluation.

L'usage du numérique

Aux cycles 2, 3 et 4 : les élèves peuvent progressivement vérifier leur niveau d'acquisition en utilisant des applications, sites Internet, logiciels communs par niveau d'enseignement.

L'outil numérique favorisera la différenciation pédagogique.

La co-intervention

- à l'école : le maître + participera à l'élaboration de la séquence, il veillera à la compréhension des attendus, facilitera l'acquisition des compétences et complétera l'observation de l'enseignant et les retours des élèves (voir les projets en cours et par période)

- au collège : la co-intervention sera institutionnalisée en 6ème dans le cadre de l'Accompagnement Personnalisé (3h par semaine)

- liaison école collège :

Un professeur des écoles pourra intervenir en A.P. au collège sur ses heures d'APC.

Un coordonnateur de cycle 3 pourra intervenir en classe avec l'enseignant.

FICHE ACTION 1 BIS

Garantir l'acquisition du « Lire, écrire, parler » et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun.

Priorité, axe :	1. Apprentissages
Sous-domaines :	
Items retenus :	<p>Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité.</p> <p>La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir enseigné explicitement (l'élève sait avant de commencer une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et il vérifie lui-même après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait).</p> <p>Les procédures efficaces pour apprendre sont explicitées et enseignées aux élèves à tous les niveaux de la scolarité.</p>

Titre de la ou des actions prévues : La séance efficace

La pédagogie est axée sur la maîtrise d'un savoir explicité : l'élève sait en amont d'une leçon ce qu'il a vocation à apprendre, et peut vérifier après la leçon qu'il a retenu ce qu'il fallait.

Difficultés des élèves : difficultés croissantes dans la scolarité. Des difficultés peuvent être très importantes en Français (lecture, inférences, implicite, culture, problème de langage, lexique...).

Leviers possibles en amont :

Fournir des documents en amont pour les élèves les plus en difficulté (fournir des documents d'aide dans différents dispositifs (APC, quelques jours avant).

Priorité(s) pour l'école maternelle

Une vigilance toute particulière sera portée par tous les enseignants sur l'usage de la langue en situation d'enseignement : complexification progressive de la syntaxe et enrichissement du

lexique.
Priorité(s) pour le cycle 2
Être attentif au séquençage d'une leçon (moments de découverte, d'échanges entre pairs, d'institutionnalisation, de mémorisation, de réinvestissement, d'entraînement, ritualisation...)
Priorité(s) pour le cycle 3
Être attentif au séquençage d'une leçon (moments de découverte, d'échanges entre pairs, d'institutionnalisation, de mémorisation, de réinvestissement, d'entraînement, ritualisation...)
Priorité(s) pour le cycle 4
Être attentif au séquençage d'une leçon (moments de découverte, d'échanges entre pairs, d'institutionnalisation, de mémorisation, de réinvestissement, d'entraînement, ritualisation...)
Echéances et évaluation de l'action
Bilans d'étape au cours des conseils de cycle, des conseils pédagogiques écoles/collège

Les procédures efficaces

Compétences à développer chez l'élève.

Démarches pédagogiques possibles/posture de l'enseignant

Cycle 1

- Une vigilance toute particulière sera portée par tous les enseignants sur l'usage de la langue en situation d'enseignement : complexification progressive de la syntaxe et enrichissement du lexique.

Cycle 2

- L'enseignant s'assure que chaque élève a compris la notion qui va être travaillée, en interrogeant les élèves et en les faisant reformuler la compétence visée.

- En fin de séance il veillera, en interrogeant les élèves en difficulté lors de la séance, à ce que chacun ait compris ce qu'on attend de lui.

- L'enseignant assurera une observation régulière des acquis au cours de la séquence.

Cycle 3

- Au cycle 3 : l'élève commence à se situer dans le domaine d'apprentissage.

- Progressivement l'élève saura, avant de commencer une leçon, ce qu'il a vocation à apprendre.

- En fin de cycle 3 il vérifiera lui-même, après la leçon, qu'il a retenu ce qu'il fallait (auto-évaluation).

- En début de séquence : expliciter clairement les attendus d'apprentissage. Veiller, particulièrement à la compréhension des élèves les plus fragiles (faire répéter les élèves, vérifier la compréhension...)

- Expliciter ce qu'il faut mémoriser (les devoirs, ce qu'il faut apprendre par cœur, ce qu'il faut savoir écrire, définir un code, utiliser Liberscol)

- Construire tout ou partie d'une évaluation avec les élèves une fois par trimestre afin qu'ils puissent comprendre les attendus du professeur et prendre l'habitude de s'interroger sur leurs leçons. (A relier à la priorité sur l'évaluation).

- Être attentif au séquençage d'une leçon (moments de découverte, d'échanges entre pairs, d'institutionnalisation, de mémorisation, de réinvestissement, d'entraînement, ritualisation...)

Cycle 4

Au cycle 4 : l'élève comprend le sens des apprentissages

- L'élève sait identifier la notion abordée

- Il auto-évalue ses acquisitions dans des situations complexes et inédites.

- Construire tout ou partie d'une évaluation avec les élèves une fois par trimestre afin qu'ils puissent comprendre les attendus du professeur et prendre l'habitude de s'interroger sur leurs leçons. (A relier à la priorité sur l'évaluation).
- Être attentif au séquençage d'une leçon (moments de découverte, d'échanges entre pairs, d'institutionnalisation, de mémorisation, de réinvestissement, d'entraînement, ritualisation...)

FICHE ACTION 2

Conforter une école bienveillante et exigeante Évaluations diagnostiques

Des évaluations seront mises en œuvre dans les débuts de cycle (CP, CM1, 5ème). Elles sont élaborées et corrigées (système de correction harmonisé) par plusieurs enseignants de différents domaines (mathématiques, français, Langues vivantes).

A l'école : utilisation des CMC

Evaluations formatives :

Les enseignants de cycle 3 produisent conjointement, en fonction des difficultés spécifiques des élèves un document ou une évaluation à proposer en fin d'école primaire.

Priorité, axe :	2. Climat
Sous-domaines :	
Items retenus :	L'évaluation des élèves, conduite avec bienveillance, repose sur des objectifs exigeants. Des modes d'évaluation valorisant l'investissement, le travail et les progrès des élèves sont mis en œuvre à tous les niveaux et dans toutes les classes. Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences encore à acquérir.

L'évaluation

Se référer aux liens ci-dessous (ctrl+ clic).

Carnet de suivi cycle 1

Textes réglementaires sur l'évaluation.

Le socle commun

Priorité(s) pour l'école maternelle

travailler à partir du carnet de suivi (compétences validées en quatre étapes, des dates sont à poser à chaque étape). Pour tous les cycles, l'utilisation du S4C numérique sera généralisée.

Priorité(s) pour le cycle 2

Les bulletins scolaires explicitent les acquis, les améliorations attendues et les compétences restant à acquérir. Les bulletins scolaires sont harmonisés par niveau en équipe. Pour tous les cycles, l'utilisation du S4C numérique sera généralisée.

Priorité(s) pour le cycle 3

Faire construire une évaluation par matière et par trimestre par les élèves. Pour tous les cycles, l'utilisation du S4C numérique sera généralisée.

Priorité(s) pour le cycle 4

l'évaluation par compétence se généralise. Pour tous les cycles, l'utilisation du S4C numérique sera généralisée.

Echéances et évaluation de l'action

Notation : Progressivement les compétences seront validées selon quatre niveaux d'acquisition (Maîtrise insuffisante, Maîtrise fragile, Maîtrise satisfaisante, Très bonne maîtrise). Chaque élève pourra se situer dans les apprentissages.

FICHE ACTION 3

Constat : Accueil et pédagogie

Accueil :

Salle d'accueil parents professeurs : engager une réflexion sur la mise à disposition d'un lieu propice à l'accueil et aux échanges avec les parents (voir avec la Mairie pour les écoles).

Le café des parents en partenariat avec le centre social, des rencontres informelles « autour d'un café » à l'accueil du matin à l'école qui auront pour objectif de relever les problématiques des parents en vue de l'organisation de réunions à thème. Des intervenants spécifiques experts, animeront ces séances.

Accueil :

Salle d'accueil parents professeurs : engager une réflexion sur la mise à disposition d'un lieu propice à l'accueil et aux échanges avec les parents (voir avec la Mairie pour les écoles).

Le café des parents en partenariat avec le centre social, des rencontres informelles « autour d'un café » à l'accueil du matin à l'école qui auront pour objectif de relever les problématiques des parents en vue de l'organisation de réunions à thème. Des intervenants spécifiques experts, animeront ces séances.

Priorité, axe :	3. Parents et partenaires
Sous-domaines :	
Items retenus :	Des actions d'information et d'échanges avec les parents prennent place dans les écoles ou collèges. Elles leur permettent d'aider leurs enfants au quotidien et de comprendre le parcours scolaire dans sa globalité.

Faire venir les parents à l'école

Des personnels des écoles primaires participeront aux réunions du collège, et inversement des personnels du collège participeront aux réunions des écoles (enseignants, directeurs, coordonnateur, équipe de direction).

Priorité(s) pour l'école maternelle

la remise des bulletins aux familles à un tiers des élèves, les plus en difficulté, au premier trimestre, au 2ème tiers des élèves, au deuxième trimestre, au 3ème tiers des élèves au troisième trimestre.

Priorité(s) pour le cycle 2

la remise des bulletins aux familles à un tiers des élèves, les plus en difficulté, au premier trimestre, au 2ème tiers des élèves, au deuxième trimestre, au 3ème tiers des élèves au troisième trimestre.

Priorité(s) pour le cycle 3

la remise des bulletins aux familles à un tiers des élèves, les plus en difficulté, au premier trimestre, au 2ème tiers des élèves, au deuxième trimestre, au 3ème tiers des élèves au troisième trimestre.

Priorité(s) pour le cycle 4

Au collège, les bulletins sont remis aux familles au début des réunions individuelles : les élèves de 6ème ont une réunion collective d'accueil spécifique en septembre et une réunion individuelle en octobre.

Echéances et évaluation de l'action

Une réunion de rentrée pour évoquer les attentes et les devoirs (ne pas attendre les premiers problèmes avec l'élève pour recevoir la famille)

Une ou plusieurs réunions autour d'un apprentissage spécifique (exemples : l'apprentissage de la lecture au CP, la technique opératoire de la soustraction au CE2...)

Réunir les délégués de parents une fois par an dans le cadre du REP (représentants des parents des écoles primaires et représentants du secondaire). Il faudra aussi poursuivre la réflexion relative aux missions et au rôle des délégués de parents d'élèves.

Ces réunions doivent être harmonisées par niveau d'enseignement. Le rythme et la forme de ces réunions seront précisés dans les projets d'école et d'établissement.

Constat : Organisation pédagogique

Un plan de travail sur l'année est organisé : utilisation des 108 h pour l'école, des conseils école-collège, des conseils pédagogiques et des conseils d'enseignement (= réunion des professeurs d'une seule et même matière).

Programmations

Organisation pédagogique

Un plan de travail sur l'année est organisé : utilisation des 108 h pour l'école, des conseils école-collège, des conseils pédagogiques et des conseils d'enseignement (= réunion des professeurs d'une seule et même matière).

Programmations

Des temps de travail en équipe sont institués pour l'élaboration de programmations en mathématiques, français et anglais.

Aux cycles 1 et 2, lors de CMC communs aux deux écoles du REP

Au cycle 3, lors du conseil pédagogique écoles-collège.

Priorité, axe :	4. Travail collectif
Sous-domaines :	
Items retenus :	Les objectifs pédagogiques du travail en équipe sont bien déterminés : mise au point de programmations pédagogiques et éducatives, préparation et analyse commune de séquences et d'évaluations, mise au point de dispositifs pédagogiques adaptés aux besoins, mise au point de projets de co-intervention et de projets pluridisciplinaires ou inter-niveaux, ...

Progressions - programmations

Références :

Pour activer les liens faire [ctrl-clic]

Socle commun

Priorité(s) pour l'école maternelle

Des temps de travail en équipe sont institués pour l'élaboration de programmations en mathématiques, français et anglais.

Aux cycles 1 et 2, lors de CMC communs aux deux écoles du REP

Au cycle 3, lors du conseil pédagogique écoles-collège.

Priorité(s) pour le cycle 2

A partir de quelques compétences par domaine, faire le choix d'une progression commune
en Français : une compétence en lecture et une compétence en rédaction
en Mathématiques : une compétence en géométrie et une compétence en numération
en Anglais : sur les deux compétences d'écriture :
Ecrire des mots et des expressions dont l'orthographe et la syntaxe ont été mémorisés.
Mobiliser des structures simples pour écrire des phrases en s'appuyant sur une trame connue.

Priorité(s) pour le cycle 3

A partir de quelques compétences par domaine, faire le choix d'une progression commune
en Français : une compétence en lecture et une compétence en rédaction
en Mathématiques : une compétence en géométrie et une compétence en numération
en Anglais : sur les deux compétences d'écriture :
Ecrire des mots et des expressions dont l'orthographe et la syntaxe ont été mémorisés.
Mobiliser des structures simples pour écrire des phrases en s'appuyant sur une trame connue.

Priorité(s) pour le cycle 4

A partir de quelques compétences par domaine, faire le choix d'une progression commune
en Français : une compétence en lecture et une compétence en rédaction
en Mathématiques : une compétence en géométrie et une compétence en numération
en Anglais : sur les deux compétences d'écriture :
Ecrire des mots et des expressions dont l'orthographe et la syntaxe ont été mémorisés.
Mobiliser des structures simples pour écrire des phrases en s'appuyant sur une trame connue.

Echéances et évaluation de l'action

Bilans d'étape au cours des conseils de cycle, des conseils pédagogiques écoles/collège

FICHE ACTION 5

L'autonomie, les attendus du collège

Objectif : comprendre ce qu'on attend de l'élève au collège

L'autonomie : au sein des classes, tout est mis en œuvre pour faire en sorte que l'élève soit de plus en plus autonome de la maternelle à l'entrée au collège (affichage, activités ritualisées, plans de travail, contrats progressifs et explicites...)

Dans le cadre du REP de Cosne-sur-Loire, l'autonomie est un enjeu éducatif et pédagogique essentiel.

Objectif : comprendre ce qu'on attend de l'élève au collège

L'autonomie : au sein des classes, tout est mis en œuvre pour faire en sorte que l'élève soit de plus en plus autonome de la maternelle à l'entrée au collège (affichage, activités ritualisées, plans de travail, contrats progressifs et explicites...)

Priorité, axe :	1. Apprentissages
Sous-domaines :	
Items retenus :	Comprendre ce qu'on attend de l'élève au collège.

Mettre en oeuvre une progressivité dans l'apprentissage du travail personnel.

L'autonomie : au sein des classes, tout est mis en œuvre pour faire en sorte que l'élève soit de plus en plus autonome de la maternelle à l'entrée au collège (affichage, activités ritualisées, plans de travail, contrats progressifs et explicites...)

Priorité(s) pour l'école maternelle

Priorité(s) pour le cycle 2

travail à faire à la maison ritualisé, apprentissage de l'utilisation du cahier de texte, suivi de l'écriture des leçons (ou les photocopies).

Priorité(s) pour le cycle 3

les enseignants veillent particulièrement à la compréhension des leçons à apprendre, à la prise en note des devoirs, à la tenue du cahier de texte et à la restitution des leçons
savoir s'organiser sur la semaine : savoir s'avancer dans son travail d'une semaine sur l'autre

Priorité(s) pour le cycle 4

l'élève est accompagné dans l'utilisation de l'ENT (Liberscol) cours, devoirs, résultats
l'élève de 6ème est pris en charge de son arrivée le matin jusqu'à la sortie du collège le soir. Ses heures d'étude sont utilisées pour son travail personnel.

Les élèves disposent de deux dispositifs d'aide aux devoirs proposés par la mairie (dans l'école) et par le centre social. Au collège, dans le cadre de l'accompagnement éducatif, un dispositif d'aide aux devoirs peut être envisagé en plus des heures d'études.

Echéances et évaluation de l'action

Bilans d'étape au cours des conseils de cycle, des conseils pédagogiques écoles/collège

Coordonnateur de cycle 3

Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative

Priorité, axe :

5. Personnels

Sous-domaines :

Items retenus :

Connaissance des élèves et de leurs difficultés

Coordonnateur de cycle 3

rôle et missions

Priorité(s) pour l'école maternelle

Priorité(s) pour le cycle 2

Priorité(s) pour le cycle 3

- assurer le suivi des élèves
- assurer la mise en œuvre de dispositifs d'aide aux élèves en difficulté : PPRE, PAP, PPS, groupes de suivi éducatif (GSE),(propositions, actions)
- aider à la mise en place d'évaluations
- co-intervenir en classe : en parallèle du dispositif maître + et des enseignants du collège en accompagnement personnalisé.
- participer aux réunions parents
- participer aux différentes instances du collège (conseils pédagogiques, conseils de classe, conseil d'administration...)

Echéances et évaluation de l'action

Bilans d'étape au cours des conseils de cycle, des conseils pédagogiques écoles/collège

Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels

Objectif n°1 : Construire et faire évoluer un livret d'accueil pour que les nouveaux enseignants aient une lecture du REP (projets, actions...).

Objectif n°2 : Former et accompagner les enseignants.

Deux jours de formation sont proposés

1. Relation école famille (coopération avec les parents) 4 personnes + coordonnateur le 16 octobre 2015

2. Évaluation, pédagogie et bienveillance le 8 janvier 2016 (conférence d'un inspecteur général suivi d'une table ronde et d'un atelier).

L'accompagnement et la formation des personnels

Priorité, axe : 5. Personnels

Sous-domaines :

Items retenus :

Les personnels de direction, directeurs d'école et les inspecteurs des deux degrés assurent des rencontres régulières avec les enseignants arrivant dans le réseau.

L'accompagnement et la formation des personnels

Objectif n°1 : Construire et faire évoluer un livret d'accueil pour que les nouveaux enseignants aient une lecture du REP (projets, actions...).

Objectif n°2 : Former et accompagner les enseignants.

Priorité(s) pour l'école maternelle

Le directeur remet le livret avec le projet d'école.

Priorité(s) pour le cycle 2

Le directeur remet le livret avec le projet d'école.

Priorité(s) pour le cycle 3

Le directeur remet le livret avec le projet d'école.

Priorité(s) pour le cycle 4

Le livret sera fourni au nouvel enseignant au cours de la réunion d'accueil.

Echéances et évaluation de l'action

Bilans d'étape au cours des conseils de cycle, des conseils pédagogiques écoles/collège

Evaluation du projet

Valorisation du travail et communication

Pour faire connaître les actions et les projets des écoles et du collège :

- utilisation du site Internet du collège et de l'ENT
- faire venir la presse locale
- exposer le travail des élèves
- cérémonie de remise du DNB

Indicateurs : nombre d'articles, nombre de vues sur Internet, taux de participation aux cérémonies ou événements.

Priorité, axe : 6. Pilotage et animation

Sous-domaines :

Items retenus :

L'évaluation

Il existe un comité de pilotage du réseau qui associe tous les partenaires et se réunit au moins deux fois par an

Il existe dans le réseau un coordonnateur doté d'une lettre de mission

Une rencontre régulière du chef d'établissement, de l'IEN et de l'IA-IPR référent est instituée. Le coordonnateur y est régulièrement associé.

Echéances et évaluation de l'action

Suivi de l'application et de la mise en œuvre des fiches action. Progressions et programmation à chaque fiche action, inscrire à l'ordre du jour de chaque CMC une fiche action correspondante au thème abordé.

A inscrire : fiches actions n°4, 2, 1 et 5

Une démarche d'auto-évaluation est conduite dans le réseau

Des suivis de cohortes sont établis

Indicateurs : évaluations CE2, résultats au DNB, orientation en 2nde et 1ère, affectation des études post-bac, taux de participation des familles aux réunions et aux élections.

PROJET DE RESEAU

2015-2019

Avis des conseils d'école	Avis de l'inspecteur de l'Education Nationale	Signature de l'inspecteur d'académie- Directeur académique des services de l'éducation nationale
Avis du conseil d'administration		
Date : Signature :	Date : 1er mars 2016 Signature :	Date : Signature :

Nom du coordonnateur de réseau :

Samuelle Cunault

Adresse électronique et téléphone de l'école référente :

courriel : 0580616E@ac-dijon.fr

Tél : 03 86 28 33 55